

PROGRAMME NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (PNSP)

2015-2025

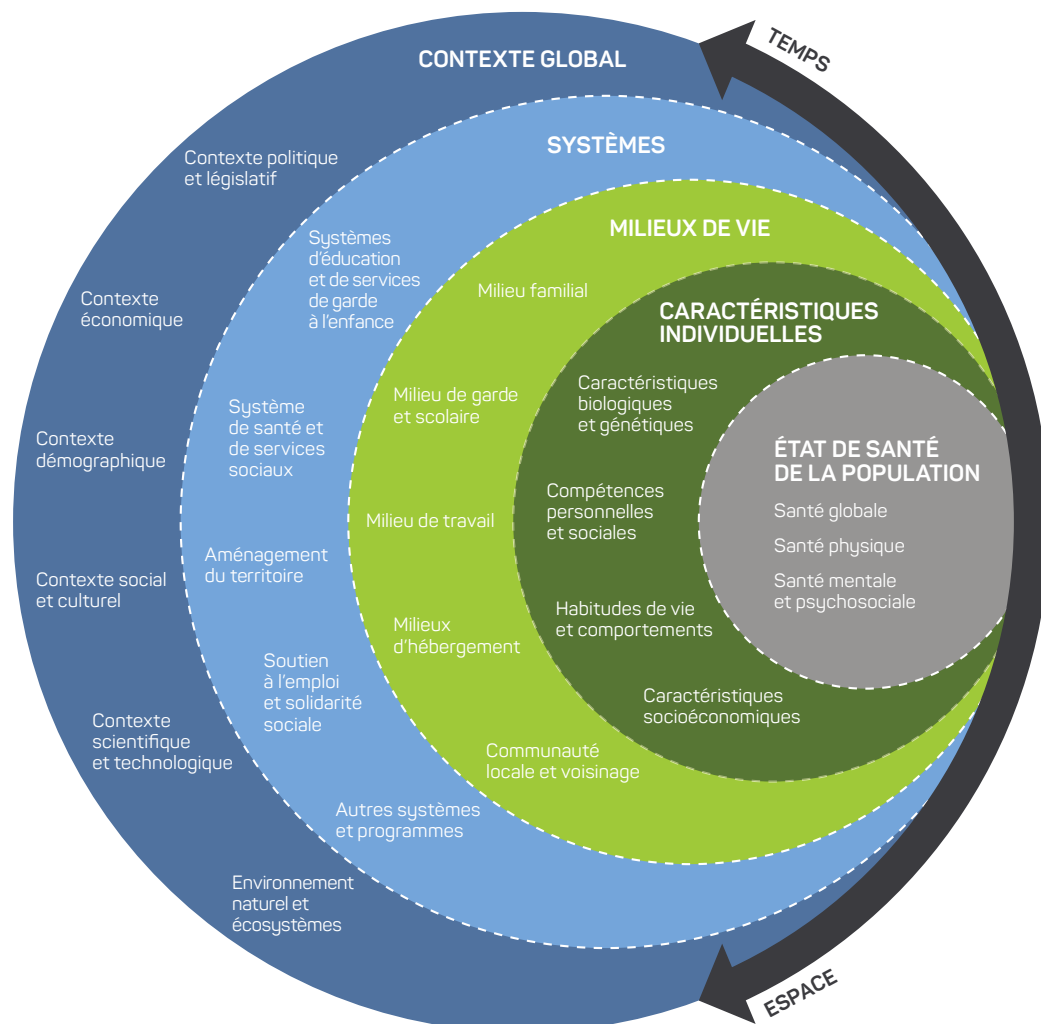
**POUR AMÉLIORER LA SANTÉ
DE LA POPULATION DU QUÉBEC**

FINALITÉ DU PNSP

Contribuer à maintenir et à améliorer la santé de la population ainsi qu'à réduire les inégalités sociales de santé, en offrant un cadre structurant pour une action performante sur les déterminants de la santé.

Le PNSP définit l'offre de services de santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux et du réseau. Il est à la base de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'action régionaux (PAR) de santé publique, sous la responsabilité des directeurs de santé publique.

LA SANTÉ ET SES DÉTERMINANTS



FONCTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

- Surveillance continue de l'état de santé de la population et de ses déterminants
- Promotion de la santé de la population
- Prévention des maladies, des problèmes psychosociaux et des traumatismes
- Protection de la santé de la population

OFFRE DE SERVICES

Les acteurs de santé publique offrent une vaste gamme de services pour agir sur les déterminants de la santé, dans le but d'améliorer la santé de la population. Ces services sont de deux types : des services directs à la population et des services en soutien à d'autres acteurs ou en collaboration avec eux.

AXE TRANSVERSAL – Surveillance continue de l'état de santé de la population et de ses déterminants

Objectifs :

- Produire de l'information pertinente et de qualité sur l'état de santé de la population et de ses déterminants
- Diffuser en temps opportun l'information adaptée aux différents utilisateurs
- Soutenir l'utilisation de l'information dans une perspective populationnelle

5 services, dont :

- Analyse et interprétation de l'information
- Diffusion de produits de surveillance

AXE 1 Développement global des enfants et des jeunes

Objectifs :

- Promouvoir, par des approches intégrées, la création de milieux de vie stimulants et bienveillants pour les enfants et les jeunes
- Prévenir l'apparition des problèmes d'adaptation sociale et leurs conséquences
- Prévenir l'apparition de problèmes de santé buccodentaire

12 services, dont :

- Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité (SIPPE)
- Collaboration avec le réseau de l'éducation pour des actions de promotion et de prévention (approche École en santé)

AXE 2 Adoption de modes de vie et création d'environnements sains et sécuritaires

Objectifs :

- Promouvoir, par des approches intégrées, la création et le maintien de milieux de vie et de communautés sains et sécuritaires
- Promouvoir et faciliter l'adoption de saines habitudes de vie et de comportements sains et sécuritaires
- Prévenir l'initiation au tabagisme et l'exposition à la fumée du tabac dans l'environnement, ainsi que soutenir la cessation tabagique
- Prévenir les problèmes associés à la consommation d'alcool, de drogues et d'autres substances psychoactives, ainsi qu'à la pratique de jeux de hasard et d'argent
- Prévenir l'exposition aux risques pour la santé liés à l'environnement physique
- Prévenir l'exposition aux risques pour la santé liés aux milieux de travail

21 services, dont :

- Soutien d'initiatives favorisant le développement des communautés
- Collaboration à l'évaluation des impacts sur la santé
- Services de cessation tabagique

AXE 3 Prévention des maladies infectieuses

Objectifs :

- Prévenir l'exposition aux risques infectieux dans les milieux de vie et les milieux de soins
- Prévenir l'apparition des maladies évitables par la vaccination et contribuer à leur élimination
- Prévenir les infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS)

8 services, dont :

- Vaccination de groupes ciblés
- Services intégrés de dépistage et de prévention des ITSS (SIDEPE)

AXE 4 Gestion des risques et des menaces pour la santé et préparation aux urgences sanitaires

Objectifs :

- Prévenir les conséquences des urgences sanitaires par la détermination des risques et une préparation adéquate
- Protéger la population par la détection précoce des risques à la santé et des phénomènes émergents associés pouvant représenter une menace
- Protéger la population par la mise en place des mesures de contrôle des risques et des menaces pour la santé, selon le contexte

9 services, dont :

- Vigie et enquêtes épidémiologiques
- Services liés aux situations d'urgence sanitaire et aux sinistres